

Les droits humains

La dignité avant tout

- Les droits humains sont inscrits dans la **Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)**. Tout être humain peut se prévaloir de ces droits.

- Les droits humains s'appuient sur l'aspiration de l'humanité à **une vie où la dignité est primordiale**.

- Les droits humains permettent à tout être humain **d'utiliser son intelligence, ses talents et sa conscience**.

Les droits humains s'appliquent sur les plans **individuel, local, national, international et planétaire**, sont **universels** (applicables à tous et à toutes), **inaliénables** (on ne peut pas les retirer) et **indivisibles** (aucun n'est prioritaire par rapport aux autres).

Le déni des droits humains crée un climat **d'agitation sociale et politique**, génère la **violence** et les **conflits**, et engendre d'indicibles **souffrances**.

Respecter les droits humains, c'est œuvrer pour la paix, la justice et de meilleures conditions de vie.

« Partout où nous arrachons un être à la pauvreté, nous luttons pour les droits de l'Homme. Et partout où nous échouons dans cette mission, nous manquons à nos devoirs vis-à-vis des droits de l'Homme. »

Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, 10 décembre 1998.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Toute personne a droit :

- à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ;
- à une alimentation suffisante, à de l'eau potable, à des soins de santé, à un gagne-pain, à un logement ;
- à une éducation ;
- à un niveau de vie suffisant ;
- de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays en cas de persécution ;
- à la propriété ;
- à la liberté d'opinion et d'expression ;
- à la liberté de pensée, de conscience et de religion ;
- à ne pas être soumis à la torture et à des traitements dégradants ;
- à l'égalité des chances ;
- à un contrôle sur son avenir ;
- à un environnement sain.